

vivre Hyères

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE D'HYÈRES-LES-PALMIERS



Programme détachable des temps forts de l'été

Promenade du front de mer

Inauguration le 29 juin



ÉVÈNEMENT

10 Port d'Hyères
la base nautique inaugurée

ÉCONOMIE

11 Les zones économiques
en pleine mutation

GRANDS PROJETS

16 Musée :
les œuvres en restauration



Sommaire

RETOUR EN IMAGES	4
avril - mai	
ÉVÈNEMENT	8
Promenade du front de mer : rendez vous le 29 juin	
Port d'Hyères : la base nautique et ses abords inaugurés	10
ÉCONOMIE	11
Nos zones économiques en pleine mutation.....	
PROXIMITÉ	12
Du nouveau à la médiathèque	
Requalification de l'impasse et de la rue Victor Hugo	13
Charançon du palmier : la lutte continue	14

URBANISME	15
Submersion et ruissellement : précaution, oui ; paralysie, non	
GRANDS PROJETS	16
Pour la renaissance du musée, les œuvres en restauration	
MÉTROPOLE TPM	17
Hyères, étape du tour de France à la voile 2019	
DÉMOCRATIE	18
Expressions des groupes d'opposition	
ÉTÉ	19
Plan canicule : pensez à vous inscrire	

**Pages centrales : programme détachable
les temps forts de l'été 2019**



**Magazine municipal bimestriel
N°178 – été 2019**

communication@ville-hyeres.fr

Directeur de la publication :
Jean-Pierre Giran

Co-directeur de la publication :
Philippe Sabatery

Rédaction : Philippe Sabatery, Céline Ranc,
Grégory Audibert

Photos : Service Communication
(Thierry Cottron), Jean-Claude Chapput

Conception et réalisation :
Service Communication
(Thibault Martin, Océane Bouquey)

Impression :
Riccobono (04 94 19 54 57)

Distribution :
La Poste - Médiapost (04 94 27 81 19)
Com 'N diff

Tirage : 32 000 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Vivre Hyères, votre magazine municipal, est distribué tous les deux mois dans toutes les boîtes aux lettres hyéroises portant ou non un autocollant « Stop pub ».

Sa distribution se déroule sur 5 jours en moyenne. Certains dispositifs (digicodes, entrées de résidences sécurisées...) présentent des obstacles pour les personnes chargées de diffuser votre magazine.

si vous ne le recevez pas

Si vous constatez une absence anormale ou prolongée de votre magazine dans votre boîte aux lettres, n'hésitez pas à le signaler à notre prestataire Adrexo par téléphone au 04 94 08 00 63.

version électronique

Vous pouvez également lire le contenu de chaque numéro dès parution sur www.hyeres.fr

Suivez-nous sur les réseaux



villedhyeres

version audio

Grâce aux bénévoles de la Bibliothèque sonore, *Vivre Hyères* existe aussi en version audio sur www.hyeres.fr



Chers amis,

En espérant que la météo s'améliore rapidement, chacun d'entre vous pense à l'été et aux vacances.

S'il est amateur de sports nautiques, il bénéficiera d'une base nautique totalement renouvelée.

S'il est friand de marche et de contemplation, il pourra emprunter la promenade en bord de mer entre le port Saint-Pierre et l'Ayguade face à nos îles d'or.

S'il est amateur d'art, il devra attendre le mois de septembre pour admirer dans le nouveau musée l'exposition « Face au Soleil » que le Ministère de la Culture a classé d'intérêt national.

S'il est friand de lecture, il trouvera gratuitement à la médiathèque les ouvrages de son choix.

Enfin, s'il aime les bâtiments de caractère, il pourra flâner dans la rue Victor Hugo renouvelée pour admirer les écuries Godillot.

Bonnes vacances à tous !

Bien à vous

Jean-Pierre Giran
Maire de la ville d'Hyères
Vice-président de Toulon-Provence-Méditerranée



Visite de Laurent Nunez, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur, au commissariat de police d'Hyères en avril 2019.



Faveurs de printemps

11 AU 13 AVRIL

Le festival fêtait ses 15 ans cette année et, pour l'occasion, affichait « complet » pour les concerts gratuits à l'anglicane et un beau succès pour les groupes accueillis au théâtre Denis.

L'atelier cuisine du CCAS

AVRIL

Les résidents élus au conseil de vie sociale de la résidence autonomie du CCAS choisissent les menus en commission et peuvent, pour trois d'entre eux, participer à l'atelier cuisine. Une façon de ne pas oublier les gestes et la pratique du « fait maison ».



Échecs : championnat de France des jeunes

14 AU 21 AVRIL

Pendant une semaine, Hyères a vécu au rythme du jeu d'échecs, avec 1 700 jeunes accueillis pour leur championnat de France. Un beau succès.

André Bercoff à l'UTD

29 MARS

L'Université du temps disponible (UTD) a invité, parmi ses intervenants, André Bercoff pour parler de la politique de Donald Trump. Devant près de 400 personnes venues à sa rencontre au Forum du Casino, le médiatique journaliste et essayiste a expliqué comment il avait prévu l'accession au pouvoir du milliardaire qui « a su parler aux oubliés ». Un riche débat s'est ensuite engagé avec le conférencier.





Foire aux plants

3 MAI

La foire aux plants qui s'est tenue avenue Gambetta a une nouvelle fois été l'occasion pour les Hyérois de faire le plein pour leur jardin, balcon, rebord de fenêtre ou bout de terrain.



Portes ouvertes à La Riperte !

4 MAI

Comme chaque année à cette période, le centre horticole de la Ville a ouvert ses portes au public pour lui faire découvrir les coulisses du fleurissement et de la mise au vert de la ville.



Hommage aux soldats varois

14 MAI

Une soixantaine de personnes a répondu à l'appel du maire pour rendre hommage à Cédric de Pierrepont et Alain Bertoncello, soldats du commando Hubert basés à Saint-Mandrier et morts lors de la libération d'otages, dont deux Français, au Burkina Faso.

Hommage aux déportés

Poème lu et proposé par la délégation du Var de la fondation de la France libre lors de la cérémonie du 28 avril.

Une poupée à Auschwitz

« Sur un tas de cendre humaine une poupée est assise
C'est l'unique reliquat, l'unique trace de vie.
Toute seule elle est assise, orpheline de l'enfant
qui l'aima de toute son âme.

Elle est assise

Comme autrefois elle l'était parmi ses jouets
Auprès du lit de l'enfant sur une petite table

Elle reste assise ainsi, sa crinoline défaits,

Avec ses grands yeux comme en ont toutes les poupées du monde

Qui du haut du tas de cendre ont un regard étonné

Et regardent comme font toutes les poupées du monde.

Pourtant tout est différent, leur étonnement diffère

De celui qu'ont dans les yeux toutes les poupées du monde

Un étrange étonnement qui appartient qu'à eux seuls

Car les yeux de la poupée sont l'unique paire d'yeux

Qui de tant et tant d'yeux subsiste encore en ce lieu

Les seuls qui aient resurgi de ce tas de cendre humaine

Seuls sont demeurés des yeux les yeux de cette poupée

Qui nous contemple à présent, vue éteinte sous la cendre,

Et jusqu'à ce qu'il nous soit terriblement difficile

De la regarder dans les yeux

Dans ses mains, il y a peu, l'enfant tenait la poupée,

Dans ses bras, il y a peu, la mère portait l'enfant,

La mère tenait l'enfant comme l'enfant la poupée,

Et se tenant tous les trois c'est à trois qu'ils succombèrent

Dans une chambre de mort, dans un enfer étouffant.

La mère, l'enfant, la poupée,

La poupée, l'enfant, la mère.

Parce qu'elle était poupée, la poupée eut de la chance.

Quel bonheur d'être poupée et de n'être pas enfant !

Comme elle y était entrée elle est sortie de la chambre,

Mais l'enfant n'était plus là pour la serrer contre lui,

Comme pour serrer l'enfant il n'y avait plus de mère.

Alors elle est restée là, juchée sur un tas de cendre,

Et l'on dirait qu'alentour elle scrute et qu'elle cherche

Les mains, les petites mains qui voici peu la tenaient.

De la chambre de la mort la poupée est ressortie

Entièrement avec sa forme et son ossature,

R ressortie avec sa robe et avec ses tresses blondes.

Et avec ses grands yeux bleus qui tout pleins d'étonnement

Nous regardent dans les yeux, nous regardent, nous regardent. »

Moshe Schulstein - Auschwitz





Festival international de mode, de photographie et d'accessoires de mode

25 AU 29 AVRIL

Retour en images sur la 34^e édition du festival qui fait rayonner la ville d'Hyères dans le monde de la mode. À l'issue des défilés, la cérémonie de remise des prix a notamment récompensé Christoph Rumpf (Autriche) du Grand Prix du Jury Première Vision, Tina Schwizgebel-Wang (Suisse) du Prix Chloé, et Róisín Pierce (Irlande) Prix du public, pour la mode.



Journées des métiers d'art

6 ET 7 AVRIL

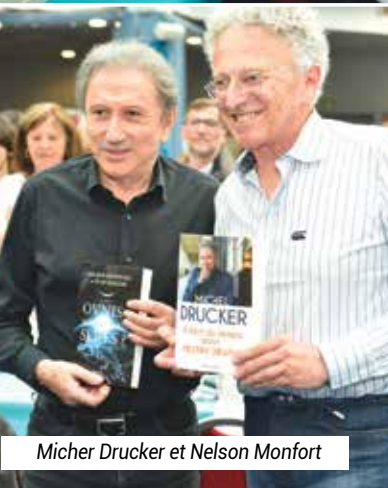
Pendant la dernière édition en date des Journées européennes des métiers d'art, les Hyérois ont été nombreux à venir admirer ou partager les savoir-faire des artisans et artistes du parcours des arts, dans leurs boutiques ou sur les stands du village des métiers d'art installés place de la République.



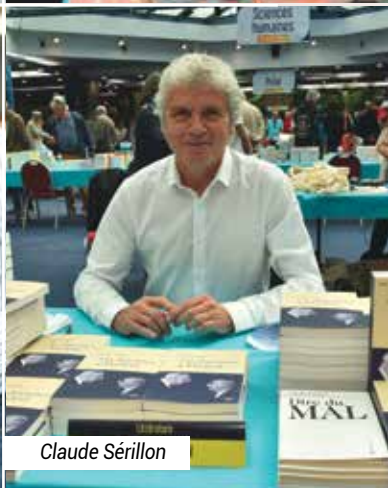
Jean-Christophe Rufin



Jean Teulé



Micher Drucker et Nelson Monfort



Claude Sérillon

Fête du livre 5^e édition

11 ET 12 MAI

Année record pour la 5^e édition de la Fête du livre ! Record d'affluence avec une fréquentation qui dépasse au moins d'un tiers celle de l'année précédente. L'ambiance et la convivialité de ce rendez-vous en sont désormais les marques de fabrique. Deux ingrédients alliés à la qualité du plateau. Parmi les plus de 160 auteurs présents, les visiteurs qui arpentaient les allées du Forum du Casino ont en effet pu notamment demander une dédicace à Jean-Christophe Rufin, président d'honneur de cette édition (prix Goncourt 2001 pour « Rouge Brésil »), Jean Teulé, invité d'honneur (« Magasin des suicides », « Entrez dans la danse »), Delphine de Vigan (de retour après avoir été invitée d'honneur en 2016), Yann Queffelec...



© FFVoile Eric Ballande

Semaine olympique française de voile

27 AVRIL AU 4 MAI

Si la Semaine olympique française (SOF) de voile est un rendez-vous sportif incontournable sur le port et dans la rade d'Hyères, l'événement sait aussi s'ouvrir au grand public. Ainsi, autour des courses de dériveurs solitaires et de planches à voile de la 51^e édition, des animations grand public étaient aussi proposées : jeux gonflables, machine à vagues pour surfer, simulateur de pêche, simulateur d'optimist, exposition de camping-cars, sorties en mer et concerts gratuits tous les soirs à partir de 17h.

Le Hyères Handi Club champion !

19 MAI

L'équipe handibasket d'Hyères est champion de France Nationale A 2018/2019. La victoire a été remportée à Toulouse, face au Cannel-Rocheville (74-61). C'est la sixième fois que les hommes de Jérôme Mugnaïni sont couronnés par ce titre. C'est la saison du doublé car le Hyères Handi Club a également gagné la coupe de France.



© Claude Bouaresse

INAUGURATION

Promenade du Front de mer : rendez-vous le 29 juin

Débutés dès la fin de l'été 2018 et inaugurés à l'aube de la saison estivale 2019, les travaux d'aménagement d'une promenade en front de mer entre le port d'Hyères et l'Ayguade ont permis d'offrir à notre ville à la fois la vitrine littorale qu'elle mérite et un lieu de promenade et de détente pour les Hyérois et les touristes.

LE PROJET EN BREF :

- Une forte identité littorale (revêtements de sol, platelages, mobilier, plantations adaptées).
- De nouveaux services (sanitaires, zone de repos et détente) dans un esprit naturel et balnéaire.
- Une circulation automobile plus fluide avec la création d'un rond-point et plus sûre avec des tourne-à-gauche et des passages piétons avec îlots.
- Des modes de déplacement doux : intégration des arrêts de bus, réaménagement des parkings d'entrée (accès sécurisés, plus paysagers et mieux intégrés) et apaisement de la circulation (réduction de la section de voirie).

UNE RÉALISATION DURABLE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

- Une végétation homogène conservée et confortée : les dunes littorales seront préservées du piétinement par des ganivelles, les grands pins protégés, plus d'un hectare replanté de végétation littorale dont 250 arbres de hautes tiges.
- Une meilleure gestion des eaux de ruissellement, jusqu'alors rejetées directement à la mer depuis la route et les parkings. Elles sont maintenant dirigées vers des espèces végétales filtrantes et dépolluantes
- Une anticipation du changement climatique et d'une élévation du niveau de la mer.

- La Ville, forte de ses connaissances et accompagnée de bureaux d'études spécialisés, conçoit une promenade capable de résister aux phénomènes de houle et d'en atténuer les effets.
- Une prise en compte des phénomènes d'érosion et de submersion : le projet s'articule à la réflexion sur la lutte contre l'érosion, des travaux ultérieurs permettront à une butée de pied de générer un ré-engraissement de la plage de 20 m.

QUELQUES CHIFFRES

- Longueur de la promenade : 1,8 km soit l'équivalent de l'avenue L. Ritondale
- Surface traitée et paysagée : 50 000 m² soit 7 terrains de football
- Surface de la partie promenade piétonne, alternativement en bois ou en béton désactivé : 5850 m² soit plus que les avenues Joseph Clotis et de Belgique réunies
- Surface végétalisée (plantes, arbustes, couvre-sol) : 11 350 m² soit l'équivalent de 43 courts de tennis
- Arbres plantés : 300
- Places de parking créées et aménagées : 190
- Mobiliers urbains (bancs, table de pique-nique, etc.) : 70
- Nombre de douches installées : 8
- Linéaire des barrières ganivelles posées pour protéger la végétation dunaire : 790 m
- Linéaire de glissière bois : 1800 m





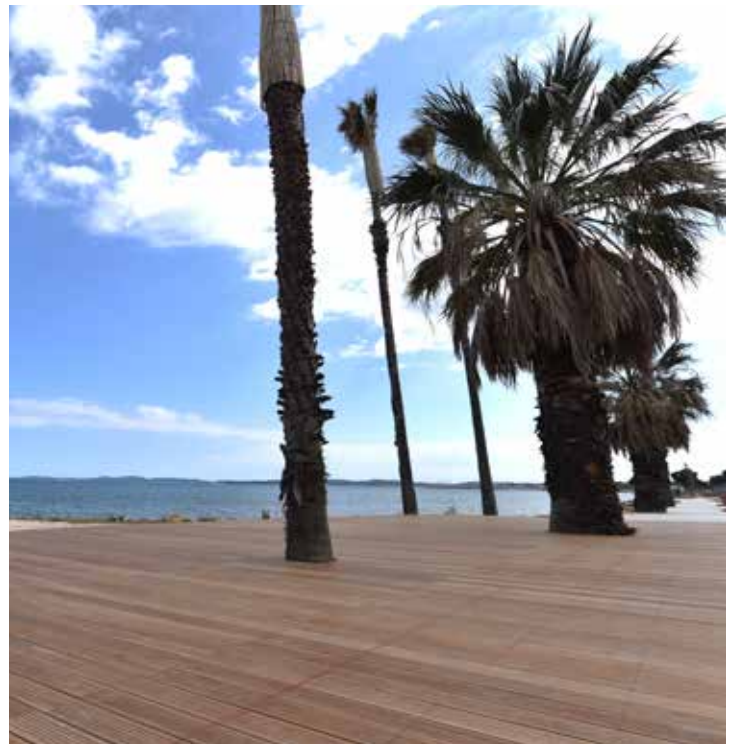
AU PROGRAMME DE L'INAUGURATION

■ **SAMEDI 29 JUIN 2019 À 19H**
Inauguration officielle au niveau des parkings à proximité du rond-point de l'aéroport

Animations en différents points de la promenade à partir de 18h30 :

- Magicien sculpteur de ballons
- Animations musicales, danses
- Démonstrations nautiques

Programme sous réserve de modifications - plus d'infos sur hyeres.fr



STATIONNEMENT



Parkings conseillés le 29 juin, jour de l'inauguration :

- Parking Arromanches
- Parking de la Marine (en face de la piste de l'aéroport, ouvert exceptionnellement à cette occasion)
- Parkings de l'Ayguade





LITTORAL

Port d'Hyères : la base nautique et ses abords inaugurés

Le 26 avril dernier, à la veille de l'ouverture de la 51^e Semaine olympique française de voile, a été inaugurée la nouvelle base nautique. Modernisée et agrandie, elle bénéficie dorénavant d'un parvis et d'abords réaménagés.

AMÉNAGEMENT ET AGRANDISSEMENT DE LA BASE NAUTIQUE

Cette requalification comprend :

- une extension de plus de 200 m², portant la superficie à près de 1 300 m²,
- la création d'un véritable espace d'accueil et d'information,
- une nouvelle entrée, plus visible et plus accueillante,
- l'installation d'un écran géant permettant d'assister aux régates et autres manifestations nautiques
- des espaces de bureaux et locaux adaptés aux besoins des associations nautiques ainsi que deux salles polyvalentes,
- la rénovation des sanitaires et des vestiaires adultes/enfants.

EMBELLISSEMENT DU CENTRE COMMERCIAL DU NAUTISME ET MISE EN VALEUR DE L'ESPACE NAUTIQUE

- Les façades de ce bâtiment qui abrite les salles municipales de l'Espace nautique et plus d'une trentaine d'établissements commerciaux ont fait l'objet d'un traitement architectural harmonieux dans la continuité de la base nautique.
- Une attention toute particulière a été apportée aux devantures commerciales avec une charte esthétique à respecter.
- L'accès à l'Espace nautique a fait l'objet d'un soin particulier avec une mise en valeur de l'entrée ainsi que l'installation d'un ascenseur permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite.

CRÉATION D'UN PARVIS ET REQUALIFICATION DES ABORDS

- Un parvis aménagé et convivial a été réalisé entre le centre commercial du nautisme et la base nautique, surplombé par un écran

géant. le mobilier urbain est mobile ou amovible pour s'adapter aux différentes manifestations.

- L'avenue du Docteur Robin a bénéficié d'un nouveau traitement paysager.

AMÉNAGEMENT DU PARKING ROBIN

Ce projet a permis, avec un impact très réduit sur les espaces verts (palmiers conservés, embellissement des îlots, création de haies végétalisées), de créer 34 places de stationnement supplémentaires dont 3 PMR et d'aménager des espaces de détente et de rencontre. **Cet aménagement permet la pérennisation du marché dominical sur ce secteur du port et a été pensé pour l'accueil des grandes manifestations nautiques.**

LES CLUBS DORÉNAVANT HÉBERGÉS À LA BASE NAUTIQUE

- **COYCH** - Cercle d'Organisation de Yachting Hyérois
- **IYCH** - International Yacht Club
- **HKA** - Hyères Kite Surf
- **CATA KITE AND CO** - Club de Kite
- **CPSH** - Club de Pêche de Hyères
- **FVANPP** - Fédération Varoise des Activités Nautique Pêche Plaisance
- **FVANE** - Fédération Varoise des Activités Nautiques Environnement
- **HLC** - Hyères Longe Côte
- **AUPH** - Association des Usagers du Port d'Hyères

Votre été à Hyères

PARCOURS DES ARTS EN FÊTE

**Du vendredi 5 au dimanche 7 juillet
de 10h à 13h et de 17h à 23h**

3 jours d'animations, ateliers, défilés, déambulations, concerts et performances artistiques.

Lieux animés : places Clemenceau, République, Oustaou Rou, Massillon, Rabaton, rues du centre ville et du Parcours des arts

Les temps forts

■ Vendredi 5 juillet

19h : Inauguration dans les rues du Parcours des Arts et sur la place Oustaou Rou et apéritif chorégraphié par la Compagnie Grand Bal

21h30 : Défilés de mode (robes réalisées à partir de matériaux recyclables) par le COF de Giens

■ Samedi 6 juillet

10h : Déambulation musicale sur le grand marché des Îles d'Or

18h30 : Vernissage de l'exposition « Sur la plage abandonnée, coquillages, etc. » à la Galerie des arts (place Massillon)

21h30 : Concert Midi Festival « Requin chagrin »

■ Dimanche 7 juillet

Achèvement fresque collective XXL et ateliers street painting place République

21h 30 : Concert Maxime Cassady



LES NUITS BLANCHES 2019 D'HYÈRES

Les jeudis de 18h à minuit en centre-ville

Ouverture nocturne des commerces

Parkings gratuits

Village gourmand, place de la République

■ Jeudi 11 juillet

« **les Vignades** » : la nuit des Vignades proposée par le Syndicat des Côtes de Provence. Producteurs exposants, animations

■ Jeudi 18 juillet

« **Les créateurs** » : à la découverte des artisans et artistes du Parcours des Arts. Exposants, animations musicales

■ Jeudi 25 juillet

« **Bières artisanales de Provence** » : brasseurs, exposants, animations musicales

■ Jeudi 1^{er} août

« **Les créateurs** » : à la découverte des artisans et artistes du Parcours des Arts. Exposants, animations musicales

■ Jeudi 8 août

« **Vintage** » : exposants, animations musicales, véhicules anciens, show pin-up

■ Jeudi 15 août

« **La nuit de l'art** » : performances artistiques, exposants, animations musicales et jeune public

■ Jeudi 22 août

« **Grande Braderie** » : exposants, animations musicales



DESIGN PARADE

14^e Festival international de design

Du jeudi 27 au dimanche 30 juin

Villa Noailles

Concours, expositions, rencontres, ateliers, marché du design. Expositions ouvertes jusqu'au 29 septembre

Inauguration le vendredi 28 juin

FEUX D'ARTIFICE

■ Samedi 13 juillet

Feu d'artifice et tournée DJ « La fièvre des années 80 » à partir de 21h30, port d'Hyères

■ Dimanche 21 juillet

Feu d'artifice et fête de port Pothuau aux Salins

■ Mercredi 31 juillet

Feu d'artifice organisé par les commerçants du port d'Hyères

■ Vendredi 16 août

Feu d'artifice et tournée Summer Teen's Break, à 21h30 - port d'Hyères

■ Vendredi 23 août

Feu d'artifice organisé par les commerçants du port d'Hyères

FESTIVAL DES ÉTOILES SUR LE SABLE

à 21h, plage de l'Ayguade

■ Lundi 15 juillet

« D'Aznavour à Mercury ». Par les 50 musiciens de L'harmonie hyéroise et ses chanteurs dirigés par leur chef d'orchestre Alain Chiva

■ Vendredi 26 juillet

Nous-Garo « Nous c'est Nougaro et l'esprit du jazz ». À travers ce spectacle, le groupe toulousain fait revivre l'univers populaire indémodable de Claude Nougaro

■ Mardi 6 août

« La vie en rose » : une passerelle étincelante entre le classique et les plus belles pages de la chanson française, une rencontre subtile entre la soprano Magali Léger et l'accordéoniste Alexis Kune

■ Mardi 13 août

« Noces de rouille » Théâtre – Comédie

Gigi et Jeannot vivent au pays de la pétanque et du romarin et vendent des olives dénoyautées. Ils sont mariés depuis plus de 20 ans et leur relation de couple a perdu de sa saveur.

JAZZ À PORQUEROLLES

Du samedi 6 au mercredi 10 juillet des concerts exceptionnels au sein d'un lieu magique : le fort Sainte-Agathe

■ Samedi 6 juillet

Jacky Terrasson Trio - hommage à Michel Petrucciani

■ Dimanche 7 juillet

1^{re} partie : **Aldo Romano/Michel Albertini**
Concert/lecture
2^e partie : **Maciej Obara** – concert

■ Lundi 8 juillet

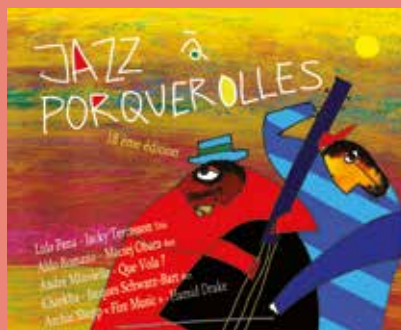
1^{re} partie : **André Minvielle Solo**
2^e partie : **Que vola ?** Le jazz français rencontre la numba cubaine

■ Mardi 9 juillet

1^{re} partie : **Charkha**
2^e partie : **Jacques Schwarz-Bart Quartet**

■ Mercredi 10 juillet

1^{re} partie : **De Berklee à Porquerolles** (création)
2^e partie : **Archie Shepp**



MIDI FESTIVAL

Du jeudi 25 au dimanche 28 juillet

Nouveaux lieux, nouveaux visages. Pour son 15^e anniversaire, le MIDI Festival investit le sublime site historique d'Olbia à l'occasion de 3 soirées de concert.

Défricheur, audacieux, le MIDI Festival se pose en avant-garde de la scène indépendante française et internationale, qu'elle soit pop rock, hip-hop ou électronique. Au fil des éditions, de nombreux talents se sont révélés au public MIDI avant d'être exposés plus largement.

■ Jeudi 25 juillet

20h : **Malik Djoudi** - villa Noailles

■ Vendredi 26 juillet

18h : **Black Midi / Black Country New Road** - site archéologique d'Olbia
22h30 : **Orla** - villa Noailles

■ Samedi 27 juillet

18h : **Hubert Lenoir** - site archéologique d'Olbia
22h30 : **Wwwater** - plage Le Marais

■ Dimanche 28 juillet

15h : **Ex-île** - fondation Carmignac à Porquerolles
18h : **Muddy Monk** - site archéologique d'Olbia



EXPOS DE L'ÉTÉ

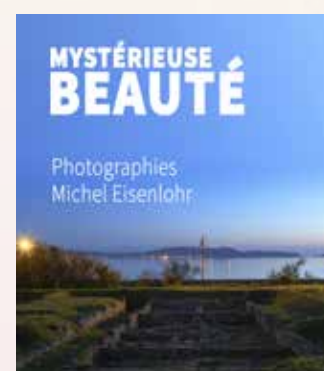
■ 13 juin - 5 octobre à la tour des Templiers

« **Mystérieuse beauté** » Exposition photographique de Michel Eisenlohr

La Ville a demandé au photographe Michel Eisenlohr de poser un regard sensible et esthétique sur le patrimoine de son territoire. Cette commande photographique permet ainsi de révéler de manière singulière des monuments qui font partie de notre cadre de vie et des grands lieux touristiques de la commune.

■ 6 juillet - 7 septembre à la galerie des arts

L'expo de l'été, conçue par **Arty Family** mettra en scène les œuvres de chaque atelier du Parcours des arts. Ouverture du mardi au samedi / 10h-13h et 15h-19h



10^E FESTIVAL DE LA VALLEE VIGNERONNE DES BORRELS

■ Samedi 6 juillet

11h - Inauguration du festival avec une exposition « L'olivier, arbre de paix » de Paul Augier

21h - Concert de l'Harmonie hyéroise dans la cour de l'école des Borrels aux 2^e Borrels

■ Samedi 3 Août

21h - Théâtre « la Révérence » par la troupe Artscenium dans la cour de l'école des Borrels aux 2^e Borrels

EN JUILLET

■ Mardi 9 juillet

24^e Festival choral international en Provence

21h - église Saint-Louis :

« Le Chœur académique de l'Université de Minho » (Portugal) et le groupe « Oxygène » de la Bouffée d'air



■ Mercredi 10 juillet

24^e Festival choral international en Provence

21h - église Saint-Louis :

« Resonans con tutti » (Pologne) et la chorale « Les Magnanarelles »



■ Du samedi 13 au dimanche 14 juillet

4^e festival de bridge
au Forum du Casino



■ Samedi 13 juillet

Feu d'artifice et tournée DJ « La fièvre des années 80 » à partir de 21h30 - port d'Hyères



■ Dimanche 14 juillet

- Prise d'armes

20h - place Clemenceau

- Spectacle « Cabaret Farlight »

21h30 - place Clemenceau suivi par une soirée DJ et bal

■ Lundi 15 juillet

Spectacle de catch

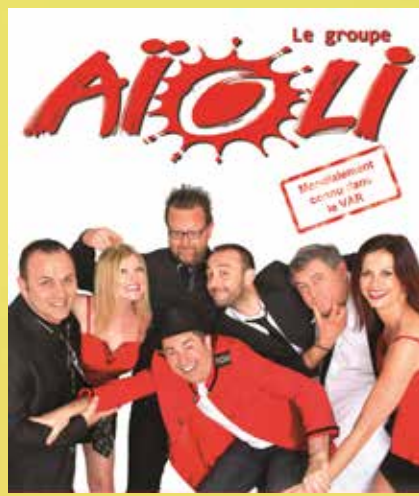
21h - le port, parking de la mairie annexe

■ Mardi 16 juillet

Concert du groupe « AÏOLI »

21h30, place Vicomtesse de Noailles

Le groupe le plus mondialement connu... dans le Var.



■ Du jeudi 18 au vendredi 19 juillet

Tour de France à la voile

L'Aiguade et rade d'Hyères

Régate de trimarans Diam 24 - 40 trimarans de sport, et nombreuses animations pour les visiteurs



■ Lundi 22 juillet

Tournée Summer Teen's Break

21h30 - le port, parking de la mairie annexe
Le Summer Teen's Break c'est la tournée fun de cet été. Le rendez-vous incontournable des jeunes autour du célèbre combi aménagé pour l'occasion en scène.

■ Mardi 23 juillet

Concert Michael Jones

21h30 - place Vicomtesse de Noailles

Pour ses 45 ans de carrière, Michael Jones et ses musiciens nous emmènent « Au Tour De » une tournée mêlant ses titres solo, ceux de Jean-Jacques Goldman et du trio « Fredericks, Goldman, Jones ».



■ Lundi 29 juillet

Fabien Cicoletta « Retour sur la chanson française »

21h30 - le port, parking de la mairie annexe
Accompagné par Didier Thau, pianiste international, Fabien Cicoletta revient aux sources et interprète à sa manière quelques-unes des plus belles chansons du répertoire français.

■ Mardi 30 juillet

« Cats on trees »

21h30 - place Vicomtesse de Noailles

Pour cette nouvelle tournée aux sonorités pop et mélodiques, le groupe adopte une formation scénique étoffée et renouvelée avec l'ajout de cordes à la batterie et au piano pré-existants.



EN AOÛT

■ Samedi 3 août

Nuit des étoiles

Parking Espace 3000

Conférence, exposition, observation

■ Lundi 5 août

« Tournée Route 83 »

21h - le port, parking de la mairie annexe.

La célèbre tournée estivale, emmenée par **Michel Mitran** et parrainée par **Laurent Gerra**, repart sur les routes pour son édition 2019.

Une programmation 100% live qui, cette année, met en avant le show endiablé **Fiesta latina**, l'humoriste imitateur **Bruno Boniface** et **Ladyva International Show** dans un hommage aux divas américaines des années 70-80.



■ Vendredi 9

Concert « Héléne Segara » et Jeremy Charvet (1^{re} partie)

21h30 - place Vicomtesse de Noailles

Héléne Segara est définitivement une des plus grandes chanteuses de la scène française, à la voix si pure qu'on la reconnaît instantanément.



■ Samedi 10 août

Joutes provençales

Port d'Hyères, quai d'honneur

18h30-20h30 **Initiation**

20h30-22h **Tournoi des commerçants**

Démonstration de joutes provençales et tournoi des commerçants.

■ Lundi 12 août

« Camion Blues'Up » avec Trio Combo Brazil

21h30 - le port, parking de la mairie annexe

Le Trio Combo Brazil est un trio d'électrons libres explosif, aux sonorités brésiliennes et caribéennes dansantes, qui vous transportera très loin.



■ Vendredi 16 août

• Foire à l'ail

Toute la journée en centre-ville

• Feu d'artifice et tournée Summer Teen's Break

21h30 - le port, parking de la capitainerie
Soirée animée par JLOW (DJ guest des Teen's Break), en partenariat avec Fun radio. Du son, de la lumière, de l'ambiance et des goodies pour le public...

■ Lundi 19 août

Sound Summer Tour

21h30 - le port, parking de la mairie annexe

La discothèque à ciel ouvert, spectacle, danses, concours et des centaines de cadeaux.



■ Mardi 20 août

La Tournée Var Matin



21h - place Vicomtesse de Noailles
Demi-finale du concours de chant organisé par Var Matin, présenté par **Marco Paolo** Avec **Liane Foly** la diva jazzy qui fait escale dans le sud de la France.

Eric Baert, imitateur performer avec près de 100 cordes (vocales)

« **La Troupe** » Var-matin / Nice-matin menée par **Franck Castellano**

■ Mercredi 21 août

Fête de la libération de la ville, Centre ville

• 18h30, **défilé avec les véhicules anciens** de l'association « Provence 44 » (parvis de la médiathèque/arrivée place Clemenceau) exposition des véhicules et concert de chansons d'époque du groupe « Giens 1900 »

• 21h30, place Clemenceau,

bal cinématographique

Une remontée dans le temps, musicale et en images sur la thématique des années 40 et 50 s'effectue sur un écran bulle et tout autour de la place sur de multiples autres écrans. Un monde de rêve à faire tourner les têtes et danser les pieds.

STATIONNEMENT GRATUIT **P**

les parkings couverts : Clemenceau, Gambetta, Casino seront gratuits pour :

■ Parcours des arts en fête

6 juillet de 7h à 23h (uniquement le parking du Casino), 7 juillet de 7h à 23h

■ Nuits blanches

11,18 et 25 juillet - 1, 8,15 et 22 août de 19h à 00h

■ Foire à l'ail

16 août de 7h à 19h

ENTREPRISES

Nos zones économiques en pleine mutation

Le 30 avril dernier, à l'initiative du maire Jean-Pierre Giran, vice-président de TPM, a été organisée une réunion publique « Hyères et ses entreprises » qui a rassemblé près de 200 représentants du monde économique hyérois.

Cette réunion, inédite jusqu'alors, organisée en partenariat avec les deux associations « Hyères Entreprendre » et l'« Union des Acteurs du Pôle du Palyvestre », la métropole Toulon Provence Méditerranée et la Chambre de commerce et d'industrie du Var a permis de dresser un panorama avec chiffres et données économiques sur les entreprises du bassin hyérois et présentation des zones d'activités Palyvestre, Saint-Martin, Saint-Gervais et Vilette.

À cette occasion ont également été présentés les projets d'extension de la zone Saint-Martin et du futur technopôle d'excellence qui sera réalisé dans la zone du Roubaud.



La réunion "Hyères et ses entreprises" au Forum du Casino le 30 avril 2019

LES ZONES PALYVESTRE, SAINT-MARTIN, LA VILETTE ET SAINT-GERVAIS

341 entreprises, une superficie de 185 ha, + de 2200 employés



ZAE du Palyvestre Nord



ZAE du Palyvestre Sud



ZAE Saint-Martin



ZAE La Vilette



ZAE Saint-Gervais



UN TECHNOPÔLE D'EXCELLENCE HYÈRES - LE ROUBAUD

À l'entrée ouest d'Hyères, une zone d'excellence accueillera prochainement des entreprises autour de deux pôles :

■ **Un technopôle de la santé**

Un site tertiaire d'excellence pour les services et l'innovation en santé (santé et sport, silver économie, services à la personne).

■ **Iéropolis**

Accueillera des entreprises de haute technologie (habitat, environnement, immobilier, design...)



LA ZONE DU ROUBAUD, C'EST :

- 30 hectares de superficie
- 11 hectares à aménager
- environ 60 000 m² de surface de plancher (SDP).

QUOTIDIEN

Du nouveau à la médiathèque !

Depuis la mi-mai et après une dizaine de jours de travaux, le public peut découvrir la nouvelle organisation de la médiathèque. Autres nouveautés, dès la rentrée prochaine, l'adhésion deviendra gratuite pour tous.



INNOVATIONS ET NOUVEAUTÉS

La réorganisation du hall de la médiathèque a permis l'installation de deux mini-banques d'informations. Les personnels d'accueil pourront également gérer les prêts et retours grâce à des terminaux mobiles avec la technologie RFID (Identification par radiofréquence) Elle permet d'identifier à distance les objets porteurs d'une puce. 110 000 documents ont été étiquetés.

PRÊTS ET RETOURS AUTOMATISÉS

Un système automatique de prêt et de retour a été installé avec le RFID. Fonctionnant avec l'actuelle carte d'adhérent, 3 bornes en libre-service, accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été disposées dans le hall d'accueil. Leurs écrans tactiles simples et rapides et permettent également la prolongation des prêts.

CRÉATION D'UN SALON DE LECTURE

Un espace de lecture destiné à tous les âges, a été aménagé en face de l'entrée. Le public pourra aussi découvrir le nouveau mobilier modulaire jaune signé par Paul Schärer et par le designer suisse Fritz Haller,

dont les créations ont intégré la collection permanente du Museum of Modern Art de New York.

UNE BOUTIQUE DIVERSIFIÉE ET VISIBLE

Les travaux ont permis de mettre en avant la boutique où l'on retrouve des livres et des cartes postales. L'offre de la boutique va se diversifier avec des coffrets, de nouvelles cartes postales, de nouveaux livres et des lithographies d'œuvres de « la Banque », le musée des cultures et du paysage.

UN NOUVEAU SITE INTERNET A VENIR

Déjà fort de 400 autoformations en ligne, le nouveau site internet de la médiathèque intégrera de nouvelles ressources. Concerts filmés, œuvres musicales, dossiers pédagogiques, plus de 50 000 documents de la Cité de la musique seront prochainement disponibles.

Un espace presse devrait également voir le jour, ainsi que la possibilité de visionner le fond patrimonial composé d'environ 30 000 ouvrages, dont 300 issus de la bibliothèque d'Alphonse Denis. Le nouveau site sera mis en ligne dans le courant de l'année 2019.

ADHÉSION GRATUITE ET ESPACE DÉTENTE !

Dès la rentrée prochaine l'adhésion à la médiathèque deviendra gratuite pour tous, ce qui permettra d'ouvrir encore plus cet acteur culturel hybrides vers l'extérieur.

Un projet de création d'un espace détente sur le parvis de la médiathèque est à l'étude. Réservé aux adhérents, cet espace extérieur permettra de lire tout en consommant une boisson ou un café.



TRAVAUX

Requalification de l'impasse et de la rue Victor Hugo

La rue et l'impasse Victor Hugo, qui se classent incontestablement parmi les voies les plus remarquables, en termes d'architecture et d'environnement, ont fait l'objet d'importants travaux de requalification.

Inaugurés le 7 avril dans le cadre prestigieux du manège Godillot, en présence de nombreux riverains, et notamment Alain Durand, président d'honneur du CIL Godillot, très satisfaits des embellissements réalisés dans ce magnifique quartier et attendus depuis de nombreuses années. Ces travaux ont consisté en :

- l'enfouissement des réseaux électriques
- le renouvellement du réseau d'adduction d'eau potable
- la réhabilitation des trottoirs et de la chaussée
- la plantation de palmiers.



AMÉNAGEMENT

Le quai de la Gavine plus accueillant

Une extension du quai, sur une largeur de 3 mètres, a été réalisée sur le "port la Gavine", permettant une meilleure circulation des promeneurs lorsque les restaurateurs déploient leurs terrasses.

Depuis de nombreuses années, il existait un conflit d'usage des abords du bassin La Gavine, résidant dans la nécessité de permettre aux commerçants d'exploiter leurs terrasses, et à la fois, de maintenir le passage des piétons.

Cet aménagement qui ne génère aucune perte de poste d'amarrage permettra la redynamisation du secteur de la Gavine.

EMBELLISSEMENT

Le secteur Joffre/Belgique réaménagé

Dans la continuité des travaux d'embellissement du centre-ville, et afin d'aménager une continuité urbaine avec la place Clemenceau, la Ville a engagé la requalification de l'avenue de Belgique, de la place Joffre et d'une partie de la rue soldat Ferrari. Comme l'ensemble des projets du centre-ville, celui-ci a fait l'objet de nombreux échanges avec l'architecte des Bâtiments de France.

Les travaux ont consisté en une réfection qualitative des trottoirs (pierres calcaires et béton désactivé), une végétalisation importante avec notamment la plantation de grands magnolias et de nombreux bigaradiers, de l'éclairage urbain et de la mise en lumière.

L'espace public créé permet ainsi l'accueil de terrasses de commerce, et une circula-



tion apaisée des piétons, y compris à mobilité réduite.

Des containers enterrés (ordures ménagères et tri sélectif) ont été mis en œuvre ainsi que la réalisation d'un arrêt de bus qui sera mis en service début juillet. Un arrêt livraison, une place PMR (personne à mobilité réduite) complètent les fonctionnalités de cet espace public.

NUISIBLE

Charançon du palmier : la lutte continue

Depuis 2015, dans la lutte contre la contamination par le charançon rouge du palmier, la Ville a décidé d'appliquer la stratégie de lutte n°3 (injection à l'Emamectine benzoate, procédé Revive de Syngenta) autorisée par arrêté ministériel.

Les résultats, bien que non encore définitifs, sont encourageants pour les 428 palmiers traités depuis trois ans. En 2018, 555 autres

palmiers ont été traités pour la deuxième année.

Une nouvelle injection est prévue pour les quelque 970 Phoenix vivants dans les espaces verts communaux, en 2019.

Les observations réalisées sur ces palmiers communaux ont permis de constater un taux de mortalité en régression pour les années 2015 à 2018 :

année	nombre de palmiers assainis (sauvés)	nombre de palmiers abattus	Total (nombre de palmiers diagnostiqués)
2014	164	249	413
2015	93	101	194
2016	68	89	157
2017	15	43	58
2018	2	29	31

Toutefois, les méthodes actuelles sont préventives et, à ce jour, aucune solution curative n'est disponible.

La lutte ne peut donc être efficace que si les particuliers et autres organismes traitent également leurs palmiers et éliminent ou assainissent les sujets infectés.

Pour ce faire, en mars 2017, la Ville a obtenu un tarif unique et très avantageux pour les particuliers hyérois comme pour elle-même. La déclaration des palmiers attaqués est obligatoire et le traitement préventif fortement conseillé pour tenter d'éradiquer le charançon sur l'ensemble de la commune. Pour toute intervention, le recours à une entreprise agréée est obligatoire.

Renseignements (coordonnées des entreprises agréées, déclaration des palmiers attaqués) : tél. 04 94 00 78 65 (service Agriculture Espaces Verts)



LE PAPILLON AUSSI

Le papillon des palmiers (*Paysandisia archon*) qui attaque les *Chamaerops*, *Trachycarpus* et *Washingtonias*, est toujours présent. S'il n'est pas traité, toutes ces espèces risquent de disparaître du paysage hyérois. Des traitements biologiques existent et peuvent être appliqués par les professionnels agréés. Des traitements à base de nématodes sont accessibles au public dans la plupart des jardineries.

ENVIRONNEMENT

Des cendriers de plage grâce à Véolia

À cause de leur petite taille, les mégots de cigarettes jetés sur les plages passent au travers des différentes techniques de nettoyage (manuel ou mécanique par criblage du sable). Au-delà de la nuisance qu'ils représentent pour les estivants et les baigneurs, leur impact sur l'environnement est considérable, les mégots ne disparaissant que plusieurs années après avoir été jetés.

Depuis 2015, la Ville met donc à disposition des fumeurs fréquentant les plages hyéroises, des cendriers de poche. En 2017, l'ensemble des postes de secours de la commune ont été équipés de distributeurs de

cendriers, grâce au mécénat de Véolia.

Cette année, l'entreprise a financé une nouvelle acquisition de 11 000 cendriers de plage de type « clic-clac », pour alimenter ces distributeurs pendant la saison.



LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES : DEMANDEZ LE GUIDE



Depuis l'année dernière, la Ville d'Hyères édite un guide d'information et de prévention contre les moustiques.

Largement diffusé, ce guide réunit toutes les informations utiles pour lutter efficacement :

- les types de moustiques présents sur le territoire de la commune, et leurs caractéristiques,
- les bons gestes de prévention,
- les actions mises en œuvre par la Ville avec son service de démoustication,
- le rôle des différents acteurs intervenant dans la lutte anti-moustiques.

Ce guide est téléchargeable au format pdf sur le site de la Ville : www.hyeres.fr

AVENIR

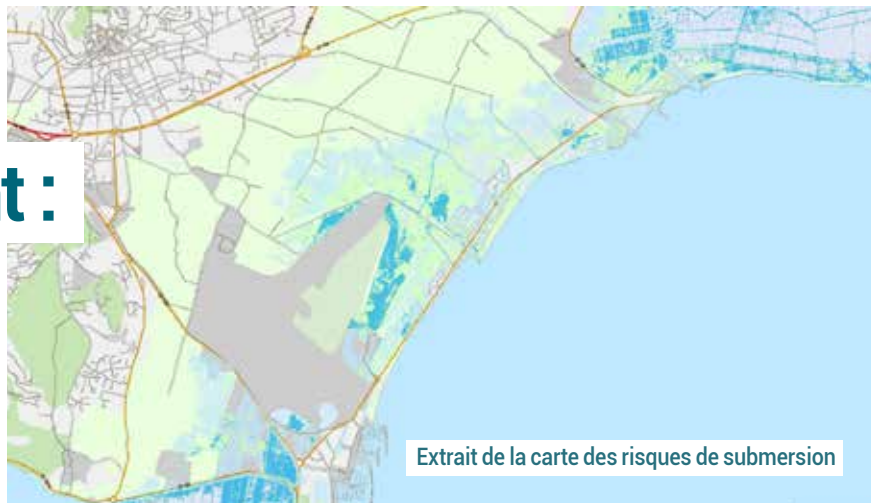
Submersion et ruissellement : précaution, oui paralysie, non

La municipalité actuelle a toujours pris très au sérieux les risques liés aux inondations, au ruissellement et à la submersion marine.

Ainsi, elle a mis en place une politique active de lutte contre les inondations investissant plus de 10 millions d'euros dans des travaux à l'Oratoire, sur le Roubaud et sur la Sauvette. Elle a également lancé des travaux et études contre la submersion marine au niveau du tombolo ouest, de la butée de pied du Ceinturon et de la renaturation des Vieux Salins. Enfin, dans tous ses documents d'urbanisme (PLU), elle a introduit des normes très strictes correspondant à des pluies et à des inondations d'occurrence centennale. Toutes ces initiatives ont été accomplies en parfait accord avec l'État.

C'est pourtant dans ce contexte que, très récemment, les services de la préfecture ont fait parvenir à la commune, un « porter à connaissance-submersion » et un projet de « porter à connaissance-ruissellement » qui changent la donne et peuvent conduire à la paralysie de notre ville.

Dans le « porter à connaissance-submersion », il est dit : « en cas de présence d'aléas différents sur une parcelle, c'est l'aléa le plus



Extrait de la carte des risques de submersion

fort qui s'applique à l'ensemble du projet ».

On comprend que dans ce cas, un aléa fort sur un périmètre de 1000 m² peut neutraliser un projet sur une parcelle de 20 000 m² où il n'y aurait pourtant aucun autre aléa identifié ! Il s'agit là d'une norme à l'évidence excessive qui, par exemple, mettrait en cause l'essentiel de l'opération Grand Site. On peut d'autant plus s'en étonner que lors de la présentation de l'OGS à Paris devant la Commission nationale supérieure des sites, il y a seulement quelques semaines, ce projet a été plébiscité et cela en présence du représentant du préfet, du directeur de la DDTM et de la DREAL qui nous ont d'ailleurs félicité.

Dans le « projet de porter à connaissance-ruissellement », les prescriptions que vient de transmettre l'État sont établies non pas sur l'hypothèse de pluies d'occurrence centennale comme il est en général prévu dans les textes, mais sur la base d'une pluie d'occurrence 250 ans tombée au cap Cepet à Saint-Mandrier il y a quelques années.

On comprend que ce changement original d'hypothèse qui tient compte d'une pluie qui n'est pas intervenue sur le bassin versant d'Hyères bouleverse et accroît les contraintes. Cela conduit par exemple à hypothéquer le transfert du lycée du Golf Hôtel dont on sait pourtant qu'il se trouve actuellement dans une zone totalement inondable, la réalisation du pôle d'échanges multimodal ou la création de crèches.

Compte tenu de la nécessité de trouver un équilibre responsable entre le principe de précaution et la nécessaire évolution de notre ville, la municipalité et l'État ont donc décidé d'ouvrir une concertation. En effet, on doit clairement rappeler que ce débat a pour seule origine des règles proposées ces dernières semaines par l'État sans concertation ni avec la commune, ni avec la métropole pourtant compétente. C'est la recherche de l'intérêt général qui impose les discussions qui s'ouvrent.

RAPPEL

Des mesures fortes en soutien aux commerçants

Après avoir accordé en 2018 aux commerçants directement impactés par les travaux de redynamisation du cœur de ville (requalification de la place Clemenceau, de ses abords et de la rue de Limans), une mesure de compensation (abattement des redevances annuelles pour occupation du domaine public), le maire Jean-Pierre Giran a souhaité créer un dispositif inédit pour compléter cette mesure.

Une commission d'indemnisation amiable a été constituée (voir notre édition précédente) et concerne exclusivement les commerçants et artisans situés dans le périmètre des travaux. Les dossiers, qui seront étudiés par la commission, doivent être retirés auprès du service Commerce - Occupation du domaine public (3^e étage de l'hôtel de ville) et déposés avant le 31 août 2019.

PROXIMITÉ



RENSEIGNEMENTS

Mairie d'Hyères Service commerce - occupation du domaine public.
tél. 04 94 00 78 23
commission.indemnisation@mairie-hyeres.com

Pour la renaissance du musée, les œuvres en restauration

La Banque, Musée des cultures et du paysage ouvrira ses portes à l'automne prochain. Dans les coulisses de cette renaissance, au-delà de la restructuration du bâtiment qui remplira de nouvelles fonctions tout en respectant l'histoire et l'esprit du lieu, les œuvres des collections labellisées « Musée de France » sont elles aussi « bichonnées » pour l'occasion.



Pendant la dernière campagne de restauration, 9 groupements de restaurateurs interviennent sur environ 150 œuvres (dessins, peintures...), mais aussi

sur certains cadres de valeur et espèces naturalisées.

Parmi les interventions les plus notables, la restauration de 10 œuvres d'Isidore Pils par une professionnelle toulonnaise. La série de cet artiste du XIX^e siècle, prix de Rome passé par la villa Médicis, sera exposée par roulement.

Autre trésor, une sculpture d'Oscar Domínguez trônera, après restauration, dans le jardin du musée. Intitulée « Le chat », cette œuvre de l'auteur de la fresque taumachique de la villa Noailles, y fut créée dans les années 50 avant d'être conservée au centre technique municipal.

LE « VITTINI »

Une toile sera sans doute reconnue par de très nombreux Hyérois pour avoir décoré l'escalier de l'hôtel de ville pendant de longues années. Elle aussi a été préparée pour le grand événement.

Intitulé « La ville d'Hyères et son passé », ce grand format (environ 2 m de haut sur 4 de large) a été commandé en 1956 par le maire Joseph Clotis. Il fait partie des collections du musée depuis le 4 avril 2018.

Son auteur est Giulio Vittini (1888-1968), grand prix de Rome dont les fresques de la salle ducale (Vatican) côtoient les œuvres de Raphaël et Michel Ange.



Le « Vittini » avant restauration

L'œuvre a été prise en charge par deux restauratrices au sein du Centre interdisciplinaire de conservation et de restauration du patrimoine (CICRP) à Marseille.

Alix de Fournoux, l'une des deux restauratrices, juge Jules Vittini « très bon peintre ». À titre d'exemple, la chemise grise du personnage de dos, en bas à droite, dont les plis traduisent une grande maîtrise du geste.

Au total, une douzaine de jours a été nécessaire pour compléter cette restauration effectuée en deux temps : Alix est d'abord intervenue sur le support, puis Alice Mouligner, la seconde restauratrice, a travaillé sur la partie picturale, celle que verront les visiteurs du musée.

Après cette opération de restauration et sauf accident, seule une intervention de nettoyage devrait être à nouveau nécessaire dans une cinquantaine d'années.

Elle a permis à certains éléments de ressortir : les tons sont moins pastels qu'on pouvait le penser. Et encore, le nettoyage ayant été mesuré pour ne pas entamer l'œuvre non

NOTRE HISTOIRE

« La ville d'Hyères et son passé » de Jules Vittini fait aussi partie de votre histoire ? Dans vos archives familiales, une photo (mariage, etc.) a été prise devant l'escalier d'honneur de l'ancien hôtel de ville, sur laquelle figure l'œuvre ? N'hésitez pas à la partager pour documenter l'histoire de cette œuvre : musee@mairie-hyeres.com

vernies, les couleurs originelles devaient être encore plus lumineuses et soutenues que ce qui apparaît après intervention.

L'œuvre retrouvera très prochainement son cadre d'origine (qui n'a pas eu besoin d'être restauré) et occupera une place stratégique dans le patio couvert du nouveau musée.

RECONNAISSANCE NATIONALE

L'exposition inaugurale « Face au soleil (1850-1950) » a obtenu le label « reconnue d'intérêt national » délivré par le ministère de la Culture/Direction générale des patrimoines/Service des musées de France. À ce titre, elle bénéficie d'un soutien financier exceptionnel de l'État.

En 2019, seules 15 expositions ont été retenues au niveau national. Hyères est l'unique ville de la région distinguée par ce label créé pour mettre en valeur et soutenir des expositions remarquables.



Illustrations réalisées par les élèves de l'école Guynemer (Hyères) suite au projet « Imagine ton musée idéal » lancé lors des Journées du patrimoine 2018

SPORT

Hyères, étape du Tour de France à la voile 2019

Les 18 et 19 juillet prochains, le Tour de France à la voile passe par Hyères. Au départ de Dunkerque, le 5 juillet, il compte cinq étapes et fera son arrivée à Nice le 22 juillet. Cet évènement devenu incontournable dans le monde de la voile, réunit des régatiers français et étrangers qui s'affrontent sur des Diam240D, trimarans monotypes de 7,25 m. Organisée plage de l'Ayguade, l'étape d'Hyères aura les îles d'Or pour toile de fond et permettra aux spectateurs d'être aux premières loges pour admirer le spectacle.

La première journée proposera un raid côtier, parcours de longue distance disputé au plus près des côtes, et mêlant vitesse et stratégie. La deuxième journée sera consacrée aux stades nautiques, enchaînements de régates courtes et au contact, à quelques mètres de la terre, mettant à l'épreuve les équipes sur leurs techniques de navigation, commentés en direct.

La métropole TPM est dans la course, avec son bateau « Team Réseau IXIO/Métropole TPM ». En 2018, il s'est classé premier en

catégorie jeune et troisième au classement. L'équipage est en partie composé de jeunes issus de la filière de formation TPM-COYCH. Deux d'entre eux, Sandro Lacan (skipper) et Jules Bidegaray (régleur), ont déjà porté les couleurs de la métropole au Tour de France à la voile en 2013 et 2014 ainsi qu'à la GC32 TPM Med Cup, en 2018.



EN SAVOIR PLUS

www.metroletpm.fr ou www.tourvoile.fr



CYCLISME

Un pôle France jeune ultra marin au vélodrome

Dans la perspective des Jeux olympiques de Paris 2024, la métropole TPM fonde aussi ses espoirs sur les nombreux athlètes que comptent les territoires d'outre-mer. C'est dans ce but que le Pôle France jeune ultra marin au vélodrome à Hyères vient d'être créé par la Fédération française de cyclisme, au sein du Projet de performance fédéral.

Ce dernier vise à la préparation et l'obtention de titres internationaux pour les compétitions de référence et concerne particulièrement les inscrits sur les listes de sportifs de haut niveau du ministère des Sports.

Quatre jeunes filles et garçons venus d'outre-mer ont été sélectionnés lors de tests au mois d'avril, dans les disciplines de sprint et d'endurance. Ils formeront la première promotion de coureurs du Pôle France jeune piste à Hyères qui ouvrira à la rentrée 2019.

Ce dispositif leur permettra de s'entraîner dans de meilleures conditions pour franchir les paliers qui peuvent les conduire plus facilement vers le plus haut niveau.

Les jeunes seront internes au lycée de Costebelle à Hyères en semaine. Durant les week-ends et les vacances scolaires, ils cherchent des familles d'accueil à proximité pouvant les héberger (Contact : François Lamiraud f.lamiraud@ffc.fr 06 62 37 91 12 ou Kévin Sireau k.sireau@ffc.fr 06 26 07 47 31).



CRÉATION

Nouvelles vagues et Design Parade

Le festival Design Parade se déroulera du 27 au 30 juin à Hyères et à Toulon. Créé en 2006, Design Parade Hyères, organisé à la villa Noailles, a pour ambition de partager la création contemporaine dans le domaine du design avec le public et les professionnels. En parallèle, Design Parade Toulon, tourné vers l'architecture d'intérieur, a été créé en 2016. Sa 4^e édition se déroulera à l'évêché de Toulon. Au programme : expositions, rencontres, ateliers, démonstrations et marché du design. Les expositions de Design Parade Toulon sont à découvrir jusqu'au 24 novembre.

À cette occasion, le centre Pompidou présente une exposition de ses collections Design. Plus d'une soixantaine de pièces exceptionnelles du centre Pompidou seront réunies au Cercle naval à Toulon du 28 juin au 24 novembre. La première partie de l'exposition retrace une archéologie du transat et de la chaise longue, alors que la deuxième partie explore les formes ondulantes et les nouvelles postures des années Pop (fauteuils gonflables).

PLUS D'INFOS

www.villanoailles-hyeres.com



Groupe « Ensemble pour Hyères et pour demain »

Le Maire serait-il contraint de stopper la béton'Hyères ?

Monsieur GIRAN s'est vivement insurgé dans la presse contre les prescriptions préfectorales en matière de risques de submersion marine et d'inondation contenues dans le « porter à connaissance » du Préfet du 15 mars 2019 au prétexte qu'elles allaient lui interdire de délivrer certains permis de construire déjà envisagés.

La submersion marine est l'inondation des zones côtières par l'effet de la montée des eaux liée au réchauffement climatique. 27 communes côtières du Var, dont Hyères, sont concernées.

Le code de l'urbanisme impose aux communes à prendre en compte ce risque dans l'instruction des permis de construire pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

L'Etat a en effet pris conscience des risques littoraux depuis la tempête XINTHIA de février 2010 et a mis à jour leur étude pour en établir la cartographie.

Pour HYERES le porter à connaissance établit la graduation des risques en trois types d'aléa : fort, moyen et faible.

L'aléa fort concerne le risque de submersion supérieur à 1 mètre et l'interdiction de construire ne s'applique qu'aux zones d'aléa fort.

Dans les zones d'aléa moyen et faible la construction est possible sous certaines prescriptions, destinées à protéger la sécurité des habitants et à éviter d'aggraver le danger pour les habitants des zones situées en amont ou en aval du projet de construction.

La levée de bouclier de Monsieur GIRAN interpelle quand on sait que l'interdiction totale de construire ne concerne qu'une infime partie du littoral de HYERES et uniquement en raison du niveau de risque très élevé.

Sa demande de négociation au Préfet interpelle encore plus dès lors qu'un risque ne se négocie pas.

Elle révèle sa conception obsolète de l'aménagement qui consiste à construire sans se préoccuper au préalable des impacts et des risques à venir.

Jacques Politi, Karine Tropini,
Michel Pellegrino, Dani Anfonzi, Jean Donzel,
Patrice Fallot, Eric Felten, JL Banès

Groupe « Hyères Bleu Marine »

HISTOIRES DE RENOUVEAU

Tel Toinette, déguisée en médecin dans le « Malade Imaginaire » de Molière, et répondant à tous les symptômes qu'Argan lui énumère par une réponse unique, M. le Maire ponctue son dernier éditorial aux hyérois par « Le renouveau », en analogie avec le printemps!

Au-delà de la figure de style, il convient de s'interroger et de raison garder.

Renouveau des finances avec indicateurs au vert ? C'est faire fi des augmentations d'impôts et créations de taxes de la Métropole, à laquelle il a choisi d'adhérer, et pour lesquelles il vote positivement. Le contribuable hyérois sait bien, lui, que le total à payer en bas de page

est supérieur à l'année précédente, comme tous les ans d'ailleurs.

Renouveau du centre - ville avec la nouvelle place Clémenceau ? Si une rénovation s'imposait, nous touchons là à une gabegie financière ; une pécadille de 12 millions d'€ pour un espace dont les « ombrières » ne protègent ni du soleil ni de la pluie, avec 3 commerçants ambulants seulement le samedi au marché et...le vide. On est loin de l'animation qui y régnait auparavant ainsi que de la revitalisation du commerce en centre-ville, bienfait pourtant attendu par la réfection de cette place!

Renouveau de la presqu'île de Giens et des Salins dans le

cadre de l'Opération Grand Site ? Rien n'est encore réalisé. Les pouvoirs publics ne viennent-ils pas de stopper l'urbanisation galopante de la ville en lien avec un principe de précaution concernant les inondations ?

Décidément si, à notre tour, nous devons souhaiter un véritable renouveau pour Hyères, ce serait celui de l'équipe municipale...

P Collet, MI Collin
JM Eynard-Tomatis, Y Kbaïer

Groupe « Agir pour Hyères »

Nos Iles, Porquerolles, Port-Cros, Le Levant, sont uniques. Elles constituent un patrimoine naturel exceptionnel qui donne à la baie d'Hyères une attractivité incomparable. Pourtant vivre dans nos îles reste un défi permanent et notamment hors saison. Les insulaires font face à l'isolement, à une nature souvent hostile et parfois à l'incompréhension des "continentaux."

Les liaisons maritimes sont un cordon ombilical et les marins partagent la culture insulaire. Ils nous connaissent et nous comprennent. Les conditions du transport maritime vont être revues en fin 2019. Nous plaçons pour une tarification variable en semaine et hors saison afin de proposer des tarifs accessibles à tous. Nous demandons

une liaison par semaine qui permette dans la même journée d'aller voir le médecin ou de faire ses courses sur le continent.

Au-delà, les élus doivent réfléchir à long terme et pas seulement en fonction de critères financiers pour faciliter la vie de ceux qui vivent dans les îles en proposant des services publics plus adaptés. Nous pensons en particulier à l'ouverture d'une école à Port-Cros ou au Levant. Huit enfants vont être en âge d'aller à l'école. C'est un espoir magnifique de voir une nouvelle génération d'îliens s'installer sur les bancs de l'école. Si nous ajoutons les saisonniers, ce chiffre peut doubler entre avril et fin octobre.

Vous l'aurez compris les deux sujets sont liés. Assouplir les conditions de transport, les rendre accessibles au plus grand nombre et en particulier à la jeunesse hyéroise, c'est maintenir l'hiver une vie dans les îles. C'est offrir la possibilité pour les insulaires de rester dans l'île, de fonder une famille et de scolariser les enfants. Une belle promesse pour l'avenir de nos îles et de notre ville..

William Seemuller
Président d'Agir pour Hyères
www.seemuller.fr

Brigitte Del Perugia
Conseillère municipale
www.brigitte-del-perugia.fr

Conformément aux dispositions de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et à la jurisprudence, cet espace est réservé à l'expression des groupes municipaux d'opposition et prend en compte les articles parvenus au service Communication de la Ville suivant les modalités définies par le règlement intérieur du Conseil municipal.

PRÉVENTION

Plan canicule : pensez à vous inscrire

La canicule peut mettre notre santé en danger quand trois conditions sont réunies :

- Il fait très chaud ;
- La nuit, la température ne descend pas, ou très peu ;
- Cette situation dure depuis au moins trois jours consécutifs.

Pour vous-même ou pour l'un de vos proches, vous pouvez demander une inscription au registre du Centre communal d'action sociale (CCAS) pour bénéficier de conseils et de l'assistance rapide de professionnels en cas d'événements exceptionnels.

Qui peut s'inscrire ? Les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, les personnes adultes handicapées.

Qui peut effectuer l'inscription ? La personne concernée, son représentant légal, un tiers (famille, ami, médecin, aide à domicile...) avec l'accord de l'intéressé(e).

Comment s'inscrire ? Téléchargez le formulaire en ligne sur le site de la Ville ou récupérez-le auprès du CCAS (Centre Olbia - rue du soldat Bellon) pour le compléter et le déposer sur place. Vous pouvez aussi le scanner et le renvoyer par mail à : contact@ccas-hyeres.fr



SÉCURITÉ

Partir en vacances en toute sérénité

Le dispositif gratuit « Tranquillité vacances », mis en place par la Police municipale, vise à permettre aux Hyérois de partir en vacances en toute sérénité. En leur absence et pendant la période qu'ils auront indiquée, les policiers municipaux pourront assurer des passages fréquents aux abords du domicile, à des dates et horaires aléatoires dans le cadre des patrouilles habituelles, pour vérifier issues et clôtures. Pour bénéficier de ce dispositif, il suffit de télécharger sur le site internet de la Ville (www.hyeres.fr) un formulaire avec

les informations nécessaires à la surveillance et de l'apporter rempli à l'accueil de la Police municipale, en bas de l'avenue Gambetta, aux heures ouvrables (8h-12h et 14h-17h30).

Le dispositif est mis en place à partir de 7 jours d'absence et jusqu'à 3 semaines consécutives maximum. Il est utilisable gratuitement jusqu'à quatre fois par an maximum car, si dans d'autres communes les surveillances n'ont lieu qu'en été, à Hyères, elles sont inté-



grées aux patrouilles tout au long de l'année.

Le dispositif « Tranquillité vacances » ne doit pas empêcher de prendre les précautions qui s'imposent : tout verrouiller avant de partir, ne pas laisser de clé sous le paillason ou dans la boîte aux lettres (mais plutôt à une personne de confiance), ne pas garder d'argent ou d'objets de grande valeur au domicile, s'organiser pour que l'habitation ne paraisse pas inoccupée, etc.

MÉMENTO

URGENCE

SAMU 83 : 15 ou 04 94 61 61 15
N° d'appel d'urgence européen : 112
S.O.S. Médecins : 04 94 14 33 33
Hôpital : 04 94 00 24 00

POLICE GENDARMERIE
Prévention citoyenne

N°Vert 0 8000 83 410

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Police nationale : 17
Police municipale : 04 94 65 02 39
Gendarmerie nationale : 04 94 12 15 70
Pompiers : 18

QUELQUES SERVICES PUBLICS

Standard mairie : 04 94 00 78 78
Médiathèque : 04 94 00 11 30
Complexe aquatique : 04 94 00 46 10
Centre communal d'action sociale (CCAS) : 04 94 00 78 85
Office de tourisme : 04 94 01 84 50
Point d'accès au droit : 04 94 01 84 04
Guichet Proximité (ex-Mairie Plus) : 0 800 083 400

www.hyeres.fr

LES NUITS BLANCHES 2019 D'HYÈRES

les
Jeudis
en
centre-ville

11 Juillet > Les Vignades

18 Juillet > Les Créateurs

25 Juillet > Les Brasseurs
de Provence

1^{er} Août > Les Créateurs

8 Août > Vintage

15 Août > Nuit des Arts

22 Août > La Braderie



VILLE D'HYÈRES
LES PALMIERS